

2  
PRÉSENTATION DU CPA  
AU BUREAU NATIONAL

3  
LES PROGRESSISTES EUROPÉENS  
POUR LE CLIMAT

4  
SOCIAL-ÉCOLOGIE



## EN MARCHÉ POUR LES RÉGIONALES

Le Parti socialiste présentera ses principaux axes nationaux pour les régionales cette semaine. Et le référendum qu'il a organisé n'a laissé personne indifférent, comme le constatait Olivier Faure la semaine dernière : « *on parle de l'unité nécessaire, on parle des régionales alors qu'on nous a beaucoup reproché à d'autres époques de ne pas avoir alerté suffisamment tôt sur les risques encourus par la gauche lorsqu'elle se présentait divisée.* »

Nous l'avons dit. Face à la menace frontiste, il n'y a pas de préalable à l'Unité, mais nous nous battons jusqu'au bout pour qu'elle existe. Dans tous les moments de son histoire où la gauche a été confrontée à des menaces qui pesaient sur la République, elle a su se rassembler et ne pas se tromper d'ennemi. Quand on a une droite Sarko-Morano, et une extrême droite qui surfe sur la misère, le choix est clair. Ce qu'ils veulent faire à la France, ils le feront dans les régions s'ils gagnent. C'est ce que nous devons empêcher, la rupture de la solidarité.

L'enjeu est crucial. Jean-Christophe Cambadélis l'a encore rappelé sur France Inter : « *la droite veut défaire ce que nous avons fait, elle estime que notre politique est trop largement solidaire* ». Quant à l'extrême droite, « *c'est la remise en cause de la République* ». La culture des socialistes est la lutte contre la droite et l'extrême droite. « *Il faut se battre dans toutes les régions, pour toutes les sauver* », a affirmé le Premier secrétaire.

AG  
EN  
DA

21 octobre 2015

Signature de la déclaration  
d'engagement  
pour le climat

28 octobre 2015

Entretiens de Solférino  
avec Pierre Rosanvallon

# CPA : UN AVANCÉE POUR LA PROTECTION DES SALARIÉS

**A** lors que le marché du travail est marqué par toujours plus d'instabilité et de précarité, la sécurisation des parcours professionnels est cruciale. 20% des actifs connaissent une transition professionnelle chaque année. Et notre système actuel de protection n'est plus forcément adapté au développement de nouvelles formes d'emplois. L'enjeu est de mieux protéger les actifs tout au long de leurs parcours, indépendamment de leur statut.

Depuis 2012, plusieurs mesures ont été engagées, et notamment le compte personnel de formation (CPF), les droits rechargeables à l'assurance chômage, le compte pénibilité. Le CPA, compte personnel d'activité, s'inscrit dans cette lignée, visant à construire un nouveau modèle de sécurisation des parcours pour l'efficacité économique et le progrès social.

L'objectif du CPA est de passer le plus possible d'un emploi à un autre, sans passer par le chômage. Inscrit dans la loi relative au dialogue social et à l'emploi du 17 août 2015, il a vocation à « rassembler les droits sociaux personnels utiles pour sécuriser les parcours professionnels », dès janvier 2017. Plusieurs droits peuvent ainsi être regroupés : assurance

chômage, CPF, compte personnel de prévention et de pénibilité, compte épargne temps etc.

Le Parti socialiste souhaite que le CPA réponde à des besoins non couverts, par de nouveaux droits, comme l'a expliqué Pascale Gérard en Bureau national lundi 12 octobre : Une carte vitæ retracerait et consoliderait toutes les étapes du parcours professionnel de chaque actif et ses droits à formation. Cette carte rendrait lisibles pour l'usager les informations capitalisées sur son parcours ses formations, ses expériences, ses compétences et ses qualifications.

“ L'OBJECTIF DU CPA EST DE PASSER LE PLUS POSSIBLE D'UN EMPLOI À UN AUTRE, SANS PASSER PAR LE CHÔMAGE. ”

Le PS propose, entre autres, de créer un droit au bilan professionnel ciblant les personnes les plus fragiles (les personnes sans qualification, les chômeurs de longue durée ou les femmes en

temps partiel). Ces personnes recevraient directement chez eux un courrier les invitant à bénéficier de ce droit gratuit avec les adresses des opérateurs de leur territoire.

Il souhaite aussi créer un droit à une véritable deuxième chance pour ceux qui n'ont pas acquis un premier niveau de qualification lors de leur formation initiale (ou formation initiale différée). Financé par les pouvoirs publics, ce droit à formation sera inversement proportionnel à la durée de formation initiale pour tous les actifs.

Le PS propose en outre d'expérimenter dans quelques domaines particuliers (licenciés économiques, chômeurs de longue durée, temps partiel subi, saisonniers) un contrat de transition et d'évolution professionnelle qui permettrait de travailler et de se former avec un statut protecteur.

Le gouvernement doit discuter avec les partenaires des contours et du calendrier de déploiement du CPA lors de la conférence sociale prévue le 19 octobre, avec en perspective à l'issue soit une négociation interprofessionnelle, soit une concertation qui serviront de base au projet de loi prévu début 2016.

## LE SÉNAT DURCIT LE PROJET DE LOI RELATIF AUX DROITS DES ÉTRANGERS

**L**a majorité de droite au Sénat a dénaturé le projet de loi relatif au droit des étrangers. « Elle joue la surenchère et court après le FN », dénonce Maurice Braud dans un communiqué. Les Sénateurs ont en effet considérablement durci un projet de loi, dont l'objet est devenu pour eux la maîtrise de l'immigration, et non les droits des étrangers.

Ainsi, les mesures les plus liberticides datant de la loi Besson de 2011 et relatives à l'enfermement des personnes étrangères

en rétention ou bien à l'accès aux titres de séjour ont été réintroduites, alors qu'elles avaient été assouplies par l'Assemblée nationale. En outre, les parlementaires du Palais de Luxembourg se sont attaqués aux fondements même de ce droit des étrangers, via des amendements relatifs au droit du sol ou au regroupement familial.

### COURSE DERRIÈRE LE FN

« Le parti LR poursuit sa course effrénée derrière le FN et surfe donc volontairement sur un discours et

une posture populiste, abject et facile, consistant à faire de l'étranger, cet autre que l'on ne connaît pas, le porteur de tous les maux du pays », regrette Maurice Braud.

Tout en étant ferme contre l'immigration illégale, le projet de loi doit réaffirmer ces valeurs d'accueil et d'intégration, pour toutes celles et ceux qui répondent aux conditions fixées. Le Parti socialiste et ses parlementaires entendent se battre pour des conditions d'accueil respectueuses de la dignité humaine.

# LES PROGRESSISTES S'ENGAGENT POUR LE CLIMAT

Un mois avant le rendez-vous de la Cop 21, qui se tient du 30 novembre au 11 décembre à Paris, les progressistes européens s'engagent pour peser dans les négociations. Les leaders des partis sociaux-démocrates ont rendez-vous mercredi 21 octobre pour signer une déclaration commune, en présence du Premier ministre Manuel Valls.

Cette déclaration commune va porter 21 propositions articulées autour de cinq enjeux de la négociation : la forme de l'accord, l'exemplarité de l'Union européenne, le financement, la coopération Nord-Sud et l'implication des acteurs non-étatiques. La dimension européenne de cette déclaration est d'autant plus importante que la commission européenne va négocier pour l'UE à la Cop 21.

La journée du 21 octobre permettra aussi d'éclairer sur les enjeux de la Cop 21, avec l'intervention d'experts de renom comme l'économiste Michel Aglietta ou Teresa Ribera, directrice de l'institut du développement durable et des relations internationales.

Le rendez-vous du mois de décembre doit être un point de départ. Les 196 parties à la CCNUCC

(convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques) vont négocier sur plusieurs sujets, notamment l'atténuation du réchauffement, l'adaptation aux changements climatiques, les pertes et dommages ou encore le financement.

“  
**LES LEADERS DES PARTIS SOCIAUX-DÉMOCRATES EUROPÉENS VONT SIGNER UNE DÉCLARATION COMMUNE QUI PORTERA 21 PROPOSITIONS POUR LA COP 21.**  
”

Pour l'instant, les feuilles de routes remises par les Etats au secrétariat de la CCNUCC qui indiquent ce qu'ils comptent faire ne suffisent pas à atteindre l'objectif des 2 degrés (2 degrés maximum d'augmentation des températures d'ici la fin du siècle). Cet objectif, adopté à Cancun en 2010 est celui pour lequel les experts estiment que l'adaptation des sociétés au réchauffement sera possible. Tout l'enjeu de la Cop 21 sera d'arriver à un accord qui le rende atteignable.

Car les sujets de discorde restent nombreux. Pour endiguer le réchauffement, on estime que les émissions de gaz à effet de serre doivent être divisées d'ici 2050 par 4 pour les pays développés, et par 2 pour les pays en développement.

Mais beaucoup de ces derniers invoquent le principe de responsabilité commune mais différenciée. En effet, ils avancent leurs droits à se développer au même titre que les pays industrialisés l'ont fait avant et ne consentent dès lors qu'à des efforts limités. Quant aux pays développés, ils sont loin d'être tous exemplaires.

Pour entraîner beaucoup de pays dans la bonne dynamique, la place accordée aux transferts de technologie et aux financements des politiques d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques sera cruciale.

Si les financements pour le climat à destination des pays en développement atteignent bien à partir de 2020 les 100 milliards de dollars par an promis à Copenhague en 2009, l'espoir de créer un cercle vertueux où le soutien des uns permet l'engagement des autres existe.

*Plus d'informations : <http://social-ecologie.parti-socialiste.fr/>*

## AMÉLIORER LA SANTÉ DE TOUS

En matière de santé, de nombreuses avancées sont à mettre à l'actif de la gauche au pouvoir. Dans le projet de loi de financement de la sécurité sociale, présenté fin septembre par Marisol Touraine, plusieurs mesures sont prévues dès 2016.

Ainsi, le droit à une complémentaire santé doit être généralisé à tous les salariés au premier janvier 2016. Les salariés précaires (en CDD notamment), pourront eux bénéficier d'une aide financière de leur employeur afin de leur permettre de se payer une mutuelle. En effet, les salariés précaires ne

bénéficient pas de la couverture proposée aux salariés en CDI et beaucoup dès lors renoncent aux frais d'une complémentaire santé. L'aide sera octroyée soit à la demande du salarié, soit de manière automatique s'il existe un accord de branche ou d'entreprise.

### PROTECTION UNIVERSELLE

Les retraités, qui voient le prix de leurs cotisations augmenter au fil des années, bénéficieront également d'un nouveau dispositif. Un appel d'offres permettra de labéliser des contrats individuels « se-

niers », conçus pour répondre aux besoins de santé effectifs. L'objectif du gouvernement : soutenir l'accès à la complémentaire avec des prix plus bas et une couverture sur-mesure.

En outre, pour faciliter l'accès de tous les usagers à leurs droits, sera instaurée une protection universelle de maladie : l'affiliation se fera dès 18 ans et une carte vitale personnelle sera délivrée à 12 ans. Les changements de CPAM, de caisse de sécurité sociale, seront simplifiés par internet, tout comme les modifications de situation.



# BATISSONS LA SOCIAL-ÉCOLOGIE



[social-ecologie.parti-socialiste.fr](http://social-ecologie.parti-socialiste.fr)

**LA TRANSFORMATION ÉCOLOGIQUE**

**ET SOCIALE DE L'ÉCONOMIE DE MARCHÉ**

**EST AU CŒUR DE L'ENGAGEMENT DE LA GAUCHE**

**Suivez en direct le colloque et la signature  
de la déclaration d'engagement  
des progressistes européens pour la Cop21  
sur le site [parti-socialiste.fr](http://parti-socialiste.fr)**

**MERCREDI 21 OCTOBRE À PARTIR DE 15H**